



Habiter une grange

Avec la modernisation des pratiques agricoles, les granges-étables, par leur taille, leur volume et leur situation sur l'exploitation, sont devenues inadaptées. Leur réaffectation peut alors être très variable : dépôt, garage, ou trouver une seconde vie en devenant habitation. Dans ce cas, il s'agit d'offrir un nouvel usage au bâtiment en s'inscrivant dans son histoire.

Spécificités d'une grange

Bâtiment d'exploitation, la grange a été bâtie pour accueillir des stocks de foin, de grains, du bétail, etc. Le niveau inférieur a le plus souvent servi d'étable. Ces usages ont induit des volumes larges, dégagés de tout cloisonnement, généralement répartis sur deux niveaux. Dans l'objectif d'un réaménagement en habitation, ces particularités sont perçues comme des avantages. Toutefois, un grand volume peut aussi être un inconvénient (surface supérieure aux besoins des habitants, coût de la transformation). Un autre désavantage est le peu d'ouvertures en façade et leur quasi-absence en toiture, qui rend délicat tout percement. Cette caractéristique appartient toutefois à l'identité architecturale et à la qualité esthétique des granges. La qualité des techniques mises en œuvre dans la construction des granges est indéniable. Les volumes

s'adaptent aux formes naturelles des terrains.

Les maçonneries, en moellons et pierres de taille solidement montées à la terre ou au mortier de chaux, s'intègrent parfaitement dans les couleurs du paysage environnant. Les charpentes traditionnelles, avec leurs bois anciens enjambant toute la largeur du bâtiment, donnent du caractère aux intérieurs. Les larges ouvertures en rez-de-chaussée réalisées avec des matériaux de qualité valorisent la future habitation.

Une opération particulière

L'enjeu de la transformation d'une grange en maison d'habitation est d'allier le nouvel usage à la destination d'origine du bâtiment. Il faut préserver ce qui fait le caractère du bâtiment agricole : la simplicité des volumes, les proportions, la relation à l'environnement. Le projet doit permettre de lire l'évolution du



bâtiment sans se borner à simplement ajouter des éléments nouveaux : un dialogue doit pouvoir s'établir entre ses deux usages, l'ancien et le nouveau. Les références aux modèles anciens doivent être puisées parmi les bâtiments agricoles et non le logis de ferme traditionnel.

Les maçonneries

Bâtiments utilitaires, les granges ont souvent été bâties en pierres grossièrement hourdées à la terre ou au mortier de chaux. Les maçonneries ont alors besoin de parfaire leur étanchéité à l'air, soit par un rejointoiement, soit par un enduit intérieur. La composition, la teinte et la mise en œuvre des mortiers sont essentiels pour l'aspect final du mur (*cf. fiche n°2*).

Les ouvertures dans les maçonneries

Afin de conserver le caractère premier de la grange, donc une architecture avec peu d'éclairage, il convient de limiter la création d'ouvertures au profit d'une valorisation des ouvertures existantes. Pour cela, un travail sur l'organisation et la répartition des espaces intérieurs est essentiel. Concernant les baies existantes, il faut généralement mettre en place des menuiseries vitrées là où elles sont absentes. Il est essentiel d'éviter d'importer le vocabulaire des fenêtres, des portes-fenêtres et des volets propres aux maisons. Il faut rechercher des solutions pour réduire l'impact visuel du vitrage et des menuiseries (menuiseries de teintes grises sombres, baie plein jour...). Pour préserver l'esprit des fermetures de granges, les grandes portes doivent être conservées et restaurées, si leur état le permet, ou bien remplacées ; la teinte naturelle du bois est à maintenir. Les grandes ouvertures sont souvent utilisées comme baies vitrées ; il est alors possible de faire une double-porte vitrée et de garder la porte ancienne pleine comme volet. Dans le cas de nouvelles ouvertures, appréhender l'ensemble du bâtiment (orientation, forme du terrain) est essentiel pour choisir l'endroit du percement. Si les grandes ouvertures doivent être en nombre limité, l'emplacement des petits jours peut être plus libre. Les nouveaux percements doivent respecter la

qualité du bâtiment. Ils peuvent reprendre des formes, des proportions et des dispositions traditionnelles propres aux granges. Il est important de prévoir des encadrements dans les matériaux de construction de l'édifice (généralement pierre ou bois).

Les ouvertures en toitures

Les toitures des bâtiments agricoles comportent peu d'ouvertures. Les lucarnes en pleine toiture sont rares. Il est plus fréquent de rencontrer le modèle de la lucarne fenière, une porte d'accès direct vers l'étage dédié au fenil. La création de lucarne peut s'inspirer de ce modèle pour les granges de taille modeste sans montade (pente permettant un accès direct à l'étage). Dans tous les cas, le nombre de lucarnes doit rester limité afin de ne pas dénaturer l'édifice.

L'utilisation de châssis de toit, à condition d'avoir des dimensions raisonnables (surface maximum de 1m²), de ne pas être nombreux et d'être correctement encadrés, a l'avantage de ne pas modifier le volume de la toiture.

La cheminée

La cheminée est un équipement incongru dans un bâtiment utilitaire tel que la grange. Il est alors important de ne pas renforcer cette présence par une souche en toiture. Un conduit métallique discret, court et noir, peut être la meilleure solution.

Les abords

Le paysage environnant d'une grange découle de l'activité agricole du bâtiment. L'accompagnement végétal (arbres de hautes tiges, treilles...), l'organisation du parcellaire (murets, haies...) et la présence d'anciennes annexes (*cf. fiche n°8*) contextualisent l'édifice. La conservation de tous ces éléments participe ainsi au respect de l'identité de la grange. Les plantations complémentaires doivent respecter des dispositions traditionnelles et faire la part belle aux espèces autochtones. Afin de ne pas dénaturer ce contexte rural, il est également fondamental - particulièrement lorsque le bâtiment est implanté en plein champ - de ne pas aménager les proches abords de manière trop artificielle (clôtures, cheminements pour les voitures, etc. (*cf. fiche n°7*)).